

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2016

## STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 4262)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 46

présenté par  
M. Warsmann

-----

**ARTICLE 33**

Rétablir l'alinéa 16 dans la rédaction suivante :

« *b*) Au premier alinéa du II, les mots : « membres, les » sont supprimés ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement supprime une disposition relative au secret professionnel des membres de l'AMF désormais reprise à l'article 10 du statut général.